




AUTHORITY[®] SUPRÊME HERBICIDE

GROUPES
14 | 15

Protection contre les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges dans le soya

Qu'est-ce que l'herbicide Authority[®] Suprême?

L'herbicide Authority[®] Suprême supprime de manière constante et durable de nombreuses mauvaises herbes graminées et à feuilles larges en prélevée dans le soya IP et le soya tolérant aux herbicides (HT). Grâce à la combinaison des modes d'action des Groupes 14 et 15, il procure également une gestion de la résistance hautement efficace.

Comment l'herbicide Authority[®] Suprême aide-t-il mon entreprise agricole?

Suppression précoce efficace des mauvaises herbes. La suppression hautement efficace et prolongée en prélevée de nombreuses mauvaises herbes graminées et à feuilles larges coriaces offerte par l'herbicide Authority[®] Suprême contribue à vous offrir des champs plus propres, qui permettront à votre soya de prendre un excellent départ.

Idéal pour le soya IP et HT. L'herbicide Authority[®] Suprême convient aux systèmes à identité préservée (IP) et à ceux tolérants aux herbicides (HT) : cette caractéristique vous permet de rationaliser et de simplifier vos prises de décision concernant le soya.

Deux façons de gérer la résistance des mauvaises herbes. Les modes d'action des Groupes 14 et 15 de l'herbicide Authority[®] Suprême permettent de supprimer les mauvaises herbes résistantes aux Groupes 2, 5 et 9, mais ils aident aussi à ralentir l'apparition de mauvaises herbes résistantes.

Trois doses qui s'adaptent à votre soya, à votre type de sol et aux pressions des mauvaises herbes. L'herbicide Authority[®] Suprême vous offre une dose de traitement initial et deux doses de suppression prolongée des mauvaises herbes (selon le type de sol). Pour le soya IP, la dose de suppression prolongée vous procure une performance maximale contre les mauvaises herbes graminées et à feuilles larges en prélevée, y compris les plus coriaces comme l'amarante rugueuse. Pour le soya tolérant aux herbicides, la dose de traitement initial permet de supprimer les mauvaises herbes résistantes et de réduire la pression exercée sur l'application de glyphosate dans la culture. Choisissez la dose de suppression prolongée lorsque la pression des mauvaises herbes est importante. Voir le tableau des doses au verso.

Facile à utiliser. La préparation liquide pratique est prête pour votre pulvérisateur. Moins de temps perdu... moins de tracas!

Faits en bref :

Volume d'eau:
10 gal/acre (100 L/ha)

Emballage :
2 bidons de 8 L par caisse

Dose :
De 33 à 50 acres par bidon

Exigence d'activation :
15 à 25 mm (½ po)
de précipitations



Quelle dose devrais-je utiliser?

L'herbicide Authority® Suprême vous offre trois doses distinctes, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Choisissez celle qui convient à votre soya, à votre type de sol et à la pression exercée par les mauvaises herbes .

| | Dose (mL/acre) | Acres/bidon | Paramètres du sol |
|---|----------------|-------------|--|
| Traitement initial (suppression en début de saison uniquement) | 162 | 50 | |
| Suppression prolongée | 202 | 40 | Texture grossière/moyenne M.O. de 1 à 3 % |
| | 243 | 33 | Texture moyenne-fine/fine M.O. de 3 à 6 % |

Comment l'herbicide Authority® Suprême s'insère-t-il dans ma rotation de cultures?

| Cultures | Intervalle de rotation |
|---|------------------------|
| Soya, pois de grande culture et pois chiches | À tout moment |
| Blé d'hiver | 4 mois |
| Maïs de grande culture, blé de printemps, blé dur, orge, avoine canola, moutarde, tournesol | 12 mois |
| Lentilles | 24 mois |
| Betteraves à sucre | 36 mois |

Culture

- Soya

Mauvaises herbes

Graminées

- Sétaire verte
- Sétaire jaune
- Sétaire géante
- Brome des toits
- Brome du Japon
- Échinochloa pied-de-coq
- Panic capillaire
- Digitale sanguine
- Folle avoine¹
- Digitale astringente

À feuilles larges

- Amarante à racine rouge
- Amarante hybride
- Gaillet grateron
- Amarante rugueuse
- Petite herbe à poux¹
- Séneçon vulgaire
- Pourpier potager
- Morelle noire de l'Est
- Amarante de Powell
- Oxalide d'Europe
- Tabouret des champs
- Saponaire des vaches
- Kochia à balais
- Chénopode blanc
- Renouée liseron
- Moutarde des champs¹

¹ Répression

Des questions ?

Demandez dès aujourd'hui à votre détaillant de vous parler de l'herbicide Authority® Suprême.

Ajout des restrictions suivantes pour tous les usages :

- Ne pas appliquer aux sols classés comme sols à texture grossière.
- Ne pas utiliser sur les sols de tourbe ou de terre noire.
- N'appliquer sur aucun type de sol dont la teneur en matière organique dépasse les 6 %.
- Ne pas utiliser sur des sols dont le pH est de 7,8 ou plus.

Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette. Membre de CropLife Canada.

FMC, le logo FMC et Authority sont des marques de commerce de FMC Corporation ou d'une filiale.
© 2020 FMC Corporation. Tous droits réservés. 69021 - 03/20

  @FMCagCanada

FMCcrop.ca | 1-833-362-7722